

CANADA

Province of Prince Edward Island

In the Surrogate Court 7th Edward VII A. D. 1907

Re Estate of Firmin Joudiou late of Wellington in Prince County in the said Province, Gentleman deceased Intestate.

By the Honorable Richard Reddin Surrogate, Judge of Probate etc. etc. etc.

To the Sheriff of the County of Prince County aforesaid or any Constable or literate person within said Country Greeting.

Whereas Alfred Firmin Joudiou formerly of Wellington aforesaid but now of Pawtucket, Rhode Island, United States of America, Hotel Keeper one of the next of kin of the said deceased (his son) and Administrator of his estate and effects by his petition—(on file) prays that a Citation may be issued out of this Court requiring all persons interested in the said estate to appear before the Surrogate at the time and place to be appointed by him to attend the passing of his accounts of the Administration of the said estate, and that such notice be given to the next of kin resident out of this province as the case may require and whereas it is set forth in the said petition that the said deceased had six children namely: Lucien Joudiou of 86 rue de la Jouquière Paris, France,— Alfred Firmin Joudiou the said Petitioner, Marie Chevallier of 86 rue de la Jouquière Paris aforesaid Widow of Eugene Chevallier and that she is now dead leaving legal representatives, Narcisse Joudiou. His address is not known by petitioner. He disappeared a long time ago. Alphonsine Joudiou married some person in France and is now dead leaving legal representative and Alphonse Joudiou who resided at Beaune Rolande in the Department of Loiret in France and that he is now dead. You are therefore hereby required to cite the said Lucien Joudiou,—Narcisse Joudiou if he be now living or his legal representatives if he be dead and the legal representatives of the said Marie Chevallier,—Alphonse Joudiou and Alphonse Joudiou or the legal representative of such of them as may be dead leaving representatives and all other persons interested in the said estate to be and appear before me at a Surrogate to be held at the Court House in Charlottetown in the said Province on Tuesday the Nineteenth day of November next coming at the hour of Twelve O'Clock noon of the same day to show cause if they or any of them can why the accounts of the said Estate should not be passed as prayed for in said petition and on motion of John H Bell Esquire M. A. Proctor for the said petitioner and I do hereby order that a true copy of this citation be inserted in the weekly issue of some newspaper published in the said Province for at least four consecutive weeks previous to the return hereof: and also that a true copy hereof be mailed by registered letter through the Post Office at Summerside in Prince County aforesaid to Lucien Joudiou at 86 rue de la Jouquière Paris aforesaid his present residence and the acknowledgement of receipt signed by the addressee and the Postmaster at the place of delivery will be accepted by the said Court as good and sufficient proof of the delivery thereof to the said addressee and in order that the said Narcisse Joudiou if he be alive or his legal representatives if he be dead may have notice of the issuing of this citation and that the legal representatives of the said Marie Chevallier, Alphonsine Joudiou or the representatives of such of them as are dead leaving representatives may have such notice let a true copy hereof by a proper translation thereof into French be inserted in Le Petit Journal a daily newspaper published in Paris aforesaid for one issue each week for four consecutive weeks previous to the return hereof and proof of such publication of such notice in the said newspaper shall be deemed to be a true copy hereof by him the said Surrogate and in proof of the same I have hereunto set my hand and seal of office: and also

let a true copy of this Citation be posted in the following public places respectively namely in the Hall of the Post Office in Summerside in Prince County aforesaid and in front of the School houses situate at Wellington and Miscouche both in Prince County aforesaid so that all persons whosever interested in said estate may have due notice thereof.

Given under my hand and the seal of the said Court this fifth day of September A. D. 1907 and in the Seventh year of His Majesty's reign

(s) Richard Reddin Surrogate Judge of Probate John H Bell Esquire M. A. Proctor.

Des Colons pour Saint-Timothe d'Adamsville

Combien de personnes avant ces quelques dernières années s'étaient arrêtées à ce nom d'Adamsville? Dernièrement, pour diverses raisons, Saint-Thimothé d'Adamsville est passé par presque toutes les boucles.

Cette localité, en effet, mérite bien la réputation d'importance qu'on lui donne. Située sur le chemin de fer Intercolonial à trente milles au nord de Moncton, juste au raccordement de la nouvelle voie ferrée de Beersville, cette mission attachée à la paroisse de Saint-Paul compte déjà, après à peine trente ans d'existence, quarante-neuf familles domiciliées sur de bonne terre et vivant en grande partie du produit de leurs fermes. Avantage précieux, ces colons ont toute liberté de passer les jours des mauvaises saisons dans les mines de charbon à peu de distance d'ici, exploitation donnant aux mineurs une à deux dollars par jour. Une nouvelle église gracieuse et majestueuse remplace la vieille. Une succursale de la Société L'Assomption fondée au mois de mars dernier comte déjà quarante-six membres, et ayant eu le privilège d'avoir un candidat de choix pour la "caisse de l'écolier," y fait son œuvre de régénérescence et de conservation nationale. Deux magasins fournissent aux colons les marchandises de première nécessité; nous caressons l'espoir d'avoir à notre service, avant longtemps, un bureau télégraphique et une communication téléphonique.

Des lots de terre de cent arpents chacun avec tout le bois de chauffage voulu, une quarantaine de lots à peu près, sont à avoir ou par concession (grant) ou à acheter à très bas prix. Ces terres ne sont pas les plus méchantes; au contraire, sans avoir la fertilité des prairies de l'Ouest elles sont en grande partie supérieures en qualité à celles déjà occupées et aussi bonnes qu'on puisse les trouver dans les environs. Jeunes hommes en quête d'un port sûr pour y jeter l'ancre de votre destinée, cœurs patriotes qui voulez faire grandir l'Acadie en vous emparant du sol, en lui conservant ses enfants, et les nourrissant des pures traditions de nos ancêtres, tout en les abreuvant aux sources limpides de la religion; vous tous qui avec Dieu et la Patrie recherchez une subsistance assurée en labourant le sol et l'arrosant de vos sueurs, venez voir, si Saint-Thimothé d'Adamsville ne serait pas le pays de vos rêves, le pays de votre réel bonheur.

Par ordre du comité. N.-B.—Pour toutes transactions à l'égard de ces terres s'adresser à Mons. A. J. Arsenault, Adamsville, N.-B., président du comité et agent des terres de la couronne.

Mortgage Sale

To be sold by Public Auction in front of the Market House in Summerside in Prince County in Prince Edward Island on Monday the twenty eighth day of October, A. D., 1907, at the hour of Ten o'clock in the forenoon under and by virtue of a power of sale contained in an indenture of mortgage bearing date the twenty second day of December, A. D., 1890 and made between William H. Jones and the one part and Robert W. Sharp of the other part all the lands and premises situate in the Township of Nineteen in

Prince County aforesaid, bounded and described as follows, that is to say, commencing at a point on the shore of Richmond Bay where the westerly margin of a certain road being the easterly boundary of the lands of one John Harkness intersects the said shore thence southerly and following the said shore ten chains and thirty five links thence westerly at right angles to said road nine chains and forty five feet or to a certain field there located thence northerly and following said fence and being paralied with the said road ten chains and thirty five links or to the said shore thence easterly and following said shore to the place of beginning containing ten acres more or less.

For further particulars apply to Peters, Ings & Saunders, Barristers, etc., Summerside.

Dated this 23rd. day of September, A. D., 1907.

ROBERT W. SHARP Mortgagee.

Morte Vivante

Les parents de Mme Frelerick Hartsell, la jeune femme d'un cultivateur habitant près de Huntingdon, Virginie, pleuraient sa mort, quelques instants avant l'arrivée du ministre, mandé pour conduire le service funèbre, quand elle se leva tout à coup et s'élança hors de son cercueil. Ce fut une saute qui peut général, les gens sautant par les fenêtres dans leur hâte de sortir de a maison.

Le ministre s'évanouit quand il vit venir à sa rencontre, à la porte de la maison, une femme pâle, sur le cadavre de laquelle il venait réciter les dernières prières.

La famille était trop pauvre pour appeler un médecin quand la jeune femme est tombée dans un évanouissement dans lequel elle est restée 4 jours. Son mari la crut morte et fit venir un entrepreneur de pompes funèbres. Celui-ci a fait tout les préparatifs des funérailles sans s'apercevoir que Mme Hartsell n'était pas morte.

Une Vocation

On raconte d'une religieuse des Sœurs de Ste-Anne le trait suivant:

Elle avait répondu d'une manière si intelligente au catéchisme, ce jour-là, que Monsieur le curé lui avait donné une image comme récompense. Cette image représentait une soeur catéchisant des petits enfants.

Il y a des coeurs qui enseignent se disant avec admiration l'heureuse enfant, et à cette pensée, son coeur tressaillit, un désir s'y formait Si je pouvais, moi aussi, être religieuse pour faire connaître l'amour de Jésus, pour faire aimer l'aimable Hostie que j'aspire à recevoir et dans laquelle le Dieu de toute bonté veut bien se donner à moi.

Il arriva le jour béni de la première communion. Sous son voile blanc elle s'approcha de la table sainte, sur ses lèvres émus le prêtre déposa Jesus-Hostie.

Oh! qui dira les douces émotions de cette âme, alors si intiment unie à son Dieu. Au soir de ce beau jour, celle pour qui la chère enfant n'avait pas de secret, sa mère qui ne pouvait tarir les larmes d'attendrissement que lui faisait verser le bonheur de son enfant, lui demandait en la pressant dans ses bras.

Qu'a-t-il dit à ton coeur le doux Jésus? O ma mère il m'a dit de faire une religieuse semblable à celle dont je pressais l'image contre mon coeur au moment où Jésus le visitait. Il veut que elle que j'enseigne aux petits enfants à le connaître et à l'aimer.

Et pour lui permettre de réaliser ses desirs sa famille fit des privations. Elle entra au couvent. Là, la pieuse enfant s'excitait à la ferveur, s'animait au travail par l'espoir de devenir une soeur enseignante. Elle fit la confidence de son secret à son confesseur, prêtre zélé, elle mûrit sa vocation, en écoutant ses sages conseils, et sans jamais s'écarter de son chemin, elle se préparait à la sainte communion, et en priant la douce Vierge Marie médite des coeurs purs,

Le moment venu, la pieuse enfant entra au noviciat de Lachine, et là, pendant deux années consécutives, elle se forma à la pratique de toutes les vertus qui doivent orner le coeur de la "vierge sage". Elle fut admise à la profession religieuse, et ainsi s'accomplit le vœu de sa première communion.

Au début de son apostolat Dieu l'éprouva par une longue et cruelle maladie qu'elle souffrit avec une patience admirable et enfin la jugeant mûre pour le ciel, il rappela à Lui celle que partout l'on vénérât comme une sainte.

Nouveau Brise-Glace pour l'île du P. E.

Le Canada aura le plus gros et le plus puissant brise-glace du monde entier pour faire le service à travers le détroit de Northumberland. C'est ce qu'a dit l'hon. M. Brodeur, ministre de la Marine et des pêcheries. Il a déclaré qu'il avait trouvé plusieurs établissements qui étaient prêts à entreprendre la construction de tel brise-glace qui pourra faire le service régulièrement entre l'île du Prince Edward et la terre ferme, sans être retenu par la glace.

Des soumissions seront bientôt demandées pour la construction d'un tel vaisseau brise-glace de 6,000 chevaux vapeur, avec garantie de tenir la ligne.

L'hon. M. Lemieux Part Pour Le Japon

Il a été décidé à une réunion du cabinet fédéral le 7 du mois que le commissaire du Canada, au Japon, sera l'hon. Rodolphe Lemieux, ministre des Postes et du Travail.

La position lui avait été offerte il y a quelque temps mais ce n'est qu'hier qu'il a accepté la tâche. Il s'agira de faire des arrangements satisfaisants avec le Japon, au sujet de la solution de la question d'immigration des japonais au Canada.

L'hon. M. Lemieux s'embarquera pour Tokio, Japon, le 20 du courant.

Brodeur débarque a Quebec

Embarqué à Liverpool, le jeudi, 26 septembre, l'hon. ministre Brodeur a débarqué à Québec, vendredi soir 4 octobre. Sa réception par toute la population et par Sir Wilfred, venu tout exprès, a été une démonstration unanime et triomphale sur tout le parcours de retour et de passage à Québec, à Trois Rivières, (la ville de la Violette) à Sorel, à St. Ours, et et à St. Hilare,—dans les journées de vendredi, samedi et dimanche. Un peuple s'honore toujours en honorant ceux qui ont bien travaillé pour la Patrie.

Le Quotidien de Lévis

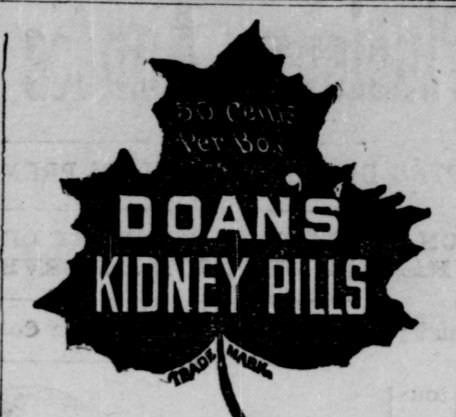
Le numéro du Quotidien de Lévis nous arrive, la semaine dernière en numéro de luxe, bien rédigé et avec quantité de belles gravures. Il s'agit de la Ville de Lévis, de sa formation, de sa constitution, de ses autorités civiques, de ses monuments, de ses industries, etc.

Remerciements sincères au confrère, pour ce charmant numéro, qui mérite d'être conservé aux archives et en recueil, pour les annales historiques et géographiques canadiennes françaises.

Notice

Persons buying land situated on Harper Road recently advertised to be sold by Mrs John S. Gaudet widow, are hereby notified that I hold and claim one third of said land facing and bordering land occupied by Peter S. Perry SOSIME GAUDET.

McQuarrie & Arsenault AVOCATS NOTAIRE & CO Summerside. I. P. E. (Bureau au-dessous du Bay Ball) Summerside. N. B. (Bureau au-dessous du Bay Ball) Summerside.



CURE ALL KIDNEY TROUBLES.

Mrs. Hiram Revoy, Marmora, Ont., writes: "I was troubled for five years with my back. I tried a great many remedies, but all failed until I was advised by a friend to use DOAN'S KIDNEY PILLS. I did so, and two boxes made a complete cure. I can heartily recommend them to all troubled with their back. You may publish this if you wish."

Price 50 cents per box or 3 for \$1.25, at all dealers, or mailed direct on receipt of price by The Doan Kidney Pill Co., Toronto, Ont.

OXYDONOR

Vous Guéris pendant votre Sommeil OXYDONOR est un instrument qui a été inventé spécialement pour y incorporer une loi de la nature découverte par le Docteur Hercule SANCHE. Cette loi nous donne un bon voir absolu sur la maladie, de quelque nature qu'elle soit: rhumatisme, débilité nerveuse, névralgie, insomnie, grippe, bronchite, paralysie, etc.

Rhumatisme Inflammatoire Ste Anne de Beaupré, P. Q., 28 avril, 1902 Convent du Rosaire MM Saches & Co, Montréal Messieurs, nous sommes heureux de vous dire que nous avons fait essai avec succès, de votre OXYDONOR et que nous l'avons déjà recommandé à quelques personnes souffrantes. Il nous a été d'un prompt secours pour le rhumatisme inflammatoire. Veuillez agréer nos sincères remerciements pour les renseignements que vous avez eu la complaisance de nous donner sur l'emploi de l'OXYDONOR. Vos bien dévoués Les Sœurs du St Rosaire

Oxydonor dure dure toute la vie. Il sert à toute la famille. Demandez pour notre livre No. 36 donnant les prix et renseignements.

Dr. H. Sanche & Co 364 rue Ste-Catherine, Ouest MONTREAL, QUE Bureaux à New-York, Détroit Chicago.

CHERRY BROWN BETTY.

Put a layer of finely chopped, well-sweetened cherries in the bottom of a baking dish; cover with fine bread crumbs dotted thickly with bits of butter. Put in more cherries, more sugar, etc., continuing until the dish is full. Have the top layer of buttered crumbs. Cover and bake for an hour, then remove the cover and brown. Serve with hard sauce flavored with nutmeg.—THE DELINEATOR for June.

Le Dr. Shoop de Racine, Wis. envoie actuellement, sur demande, un essai de son traitement contre le Catarrhe.

Ces essais a démontré au peuple, pour arrêter promptement un rhume, procurez-vous chez votre pharmacien ces petites Tablettes Bonbon appelées "Preventics" (Preventics) les pharmaciens recommandent maintenant les "Preventics"—reconnaisant en eux, non seulement un remède absolument sur mais, aussi prompt et efficace. Les Preventic ne contiennent ni Quinine, ni Laxatif—rien de fort ni de répugnant. Pris dès les premiers étrennements, les Preventics empêcheront la Pneumonie, les Bronchites, La Grippe (D'où leur vient le nom de Preventics—Preventics) Donnez les aux enfants fiévreux—48 Preventics—25 cts. Boîte échantillon 5 cts. En vente chez tous les pharmaciens.

A Nos Abonnés

Nous avons commencé à envoyer des notes à nos abonnés dont l'abonnement est expiré.

Quelques dollars n'ont aucune importance pour vous, mais pour nous, c'est le seul moyen de continuer la publication de notre journal.

Nous espérons donc que tous se feront un devoir de se mettre en règle avec nous sans délai.

DATERSON'S Nouveaux biscuits délicieux, exquis... faits de crème de blé... tentants et d'une friabilité exquise. En boîtes en fer-blanc seulement de bons épiciers. Achetez par nom. Cambridge Wafers

Louisianais et Acadiens

Louisianais et Acadiens sont frères français, et parlent la même belle langue française. A la Nouvelle Orléans, les autorités américaines se font un plaisir de parler français tant bien que mal. Aussi tout va bien.

Récoltes Perdues

La plupart des récoltes entre Maniwaki à Baskatoug est perdue. Il a plu depuis huit semaines et les habitants ont été incapables de couper leurs grains. Elles pourriront sur le champ. Cela causera des dommages considérables aux cultivateurs.

Bourassa est d'origine Acadienne

Un bon nombre d'Acadiens, descendants des proscrits de 1755 habitent St Jean d'Iberville. M. Bourassa est lui même d'origine acadienne, selon sa déclaration à l'assemblée de St. Jean: "Il y a vingt ans au mois de septembre, que j'ai commencé à m'occuper de colonisation sur les bords de l'Ot-tawa, où une famille avait fait souche après être partie de l'Acadie, et de ce beau comté de St. Jean, que le frère aîné de mon père représente pendant 42 ans à la chambre d'assemblée. Il y a vingt ans, j'avais couché dans la forêt avec le colon, et j'avais ainsi appris à connaître et à apprécier cette armée d'humbles et silencieux travailleurs, qui ne convoient pas les honneurs. Et c'est pour eux que je combats aujourd'hui."

Notre langue et notre foi

Tous ceux qui connaissent l'histoire de notre race, écrit un confrère, savent à quel point sont intimement liées chez nous la langue et la foi religieuse. C'est au catholicisme que nous devons d'être restés Français, mais notre langue fut et reste l'une des principales sauvegardes de notre foi. Souvent, trop souvent, hélas! le Canadien qui abandonne sa langue abandonne aussi pratiquement sa foi religieuse. C'est un fait que constatent tous ceux qui ont visité les centres où nos compatriotes sont pressés par une majorité étrangère. Et cette constatation explique l'admirable tenacité avec laquelle le clergé canadien-français tient, partout et toujours, à la conservation de notre langue maternelle, sa clairvoyance pastorale aiguë et fortifie son instinct patriotique.

Un prélat distingué, qui a énormément fait pour la conservation dans l'Ouest de la langue française nous disait un jour: "J'agis ainsi non seulement par conviction patriotique, mais par sentiment de mon devoir épiscopal. Je connais mes compatriotes et je sais que tout ce que je fais pour le maintien et le développement de notre langue sert à leur persévérance religieuse."

Un religieux éminent, qui vit depuis un quart de siècle dans l'extrême ouest du continent et qui, lui, est de la nationalité française, s'écriait tout récemment encore: "Ah! comme vous avez raison de prêcher la conservation de notre langue! Je ne connais pas les États-Unis mais j'ai rencontré beaucoup de Canadiens dans la Colombie Anglaise. Un Canadien anglicisé, c'est un Canadien reviré! Ceux de vos compatriotes qui vivent à l'anglaise ont tôt fait, règle générale d'abandonner l'Église et les pratiques religieuses."

Nous ajoutons ce témoignage à tant d'autres qui caractérisent une situation grosse de conséquences et commandant les plus sérieuses réflexions.—"L'Industriel."

Marche de l'île.

Beurre, frais.....0.16 à 0.18 Beurre en tinet.....0.00 à 0.15 Oeufs, la Doz.....0.12 à 0.14 Farine du pays le 100.....2.50 à 2.75 Foin le 100.....0.50 à 0.60 Farine d'avoine le 100.....2.50 à 3.00 Patates le m not.....0.45 à 0.60 Lait.....0.10 à 0.11 Avoine le m not.....0.20 à 0.25 Navets le m not.....0.14 à 0.17 Fromage la livre.....0.15 à 0.16